PROCÈS-VERBAL de la troisième assemblée ordinaire de l'année 2019 (19-03) du conseil d'administration du Collège de Rimouski tenue le mardi 16 avril 2019, à 17 heures, au local D-335 du Cégep de Rimouski.

#### **PRÉLIMINAIRES**

#### 19-03.01 - VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Ginette Pelletier, Joanie Dubé, Lynda Montplaisir, Michelle Lagacé et Jocelynn Meadows; messieurs Romain Lavoie, Ghislain Deland, Gino Pelletier, Michel Pineault, Raymond Lacroix (président), Karim Ait Yahia, Alain Dion, Robin Lavoie, Zachary Réhel et François Dornier.

Absences motivées: mesdames Anna-Lisa Cone et Ting Zhang; monsieur Mario Ross.

Est également absent : monsieur Serge Guay.

Ont également assisté: mesdames Lyne Beaulieu et Vicky Boucher; messieurs Stéphane Bergeron (secrétaire) et Daniel Dion.

Monsieur Raymond Lacroix, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 17 h 19.

### 19-03.02 - EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- .01 Vérification des présences
- .02 Examen de l'ordre du jour
- .03 Procès-verbal de la 2e (19-02) assemblée du conseil d'administration : pour adoption
- .04 Procès-verbal de la 2e réunion (19-02) de l'année 2019 du comité exécutif : *pour information*
- .05 Procès-verbaux des 1re (19-01) et 2e (19-02) réunions de la commission des études : pour information
- .06 Période de questions (information, correspondance, communications)
- .07 Adhésion à l'URLS pour l'année 2019-2020 : pour adoption
- .08 Cégep / Calendrier scolaire 2019-2020 : pour adoption
- .09 Cégep / Modifications aux grilles de cours du programme de Technologie de l'échographie médicale (142.G0) : pour adoption
- .10 IMQ / Plan-cadre du cours complémentaire Outils informatiques : pour un travail efficace (204-XXX-QM) : pour adoption
- .11 Abrogation de la Directive concernant les plans de cours (catégorie E-01 du Cahier de gestion) : pour adoption
- .12 Modification de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski (catégorie E-8 du Cahier de gestion) : pour adoption
- Avis de motion concernant la modification du Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (règlement no 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion) : pour dépôt
- .14 Reconnaissance des années de service : *pour adoption*
- .15 Fondation du Cégep / Cautionnement pour lettre de garantie Loterie voyages 2019-2020 : pour adoption
- .16 Modification de la Politique relative à la gestion des documents (catégorie B-14 du Cahier de gestion) : pour adoption
- .17 Remerciements à monsieur David Boily : *pour adoption*
- .18 Plan des postes 2014-2015 à 2018-2019 / Sommaire : pour information
- .19 Prévision des effectifs étudiants 2019-2020 : *pour information*
- .20 Modification du calendrier des réunions 2018-2019 du conseil d'administration du Collège de Rimouski : pour adoption
- .21 Nomination au poste de directrice ou directeur de l'Institut maritime du Québec (IMQ) / Huis clos : *pour adoption*
- Rapport d'étape sur l'état d'avancement des travaux du comité d'évaluation du mandat du directeur général / Huis clos : pour information

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, demande que soit ajouté le point « Appui à la démarche en vue de l'obtention de la finale des Jeux du Québec Été 2022 à Rimouski » en rubrique des Affaires diverses, ce qui est agréé.

Il est proposé par monsieur Robin Lavoie, appuyé par monsieur Romain Lavoie et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est modifié.

### 19-03.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 2º (19-02) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### a) Adoption

Il est proposé par monsieur Alain Dion, appuyé par monsieur Gino Pelletier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la deuxième (19-02) assemblée de l'année 2019 soit adopté tel qu'il est présenté.

#### b) Suites

### 19-02.17 – Suivis sur le dossier d'impartition de l'entretien ménager

Monsieur Stéphane Bergeron confirme que le document remis séance tenante par monsieur François Dornier a été placé dans l'espace Google Drive du conseil, parmi les documents du sous-dossier de la réunion du 5 mars 2019, et ce, conformément à ce qui avait été annoncé lors de la séance.

### 19-03.04 – PROCÈS-VERBAL DE LA 2º RÉUNION (19-02) DE L'ANNÉE 2019 DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les documents sont déposés pour information.

### 19-03.05 - PROCÈS-VERBAUX DES 1<sup>re</sup> (19-01) ET 2<sup>e</sup> (19-02) RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Les documents sont déposés pour information.

#### 19-03.06 – PÉRIODE DE QUESTIONS (INFORMATION, CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS)

#### a) Revue des activités

Monsieur François Dornier fait le point sur certains suivis depuis la dernière séance du conseil d'administration.

- Impartition
  - Les travaux sont terminés, du côté de la direction, et un projet doit être présenté sous peu au syndicat des employés de soutien.
- Information sur les budgets
  - Contre toute attente, l'injection d'une somme de 68 millions de dollars attendue par le réseau collégial (formule FABES) a été annoncée par le gouvernement du Québec lors du discours sur le budget. Il faut voir les effets sur les annexes qui doivent être abolies (notamment celles concernant les petits collèges et le nombre d'étudiants minimal par programme). Un portrait plus précis de la situation devrait être brossé au cours de la première semaine de mai.
- Résidences
  - Le Collège de Rimouski est à la recherche d'une formule alternative permettant la mise à jour des bâtiments sans hypothéquer le calendrier des travaux requis pour les différentes composantes. La firme Deloitte a été mandatée pour concevoir un projet, qui sera soumis prochainement à l'attention du comité de vérification du conseil d'administration pour analyse.
- Révision du cahier de gestion
  - Un plan d'actualisation du cahier de gestion, prévoyant notamment des mesures transitoires, sera présenté lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.
- Événements à venir
  - Parmi les événements à venir, on note le colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), du 5 au 7 juin 2019, et le Gala de la réussite, le 30 avril 2019.

Une question est posée au sujet de la visite à Matane de l'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le volet enseignement supérieur, monsieur Youri Chassin, en lien avec le financement du réseau collégial.

### b) Forum des présidents de conseils d'administration

Monsieur Raymond Lacroix présente le point. Il revient sur sa participation au Forum des présidentes et présidentes de conseils d'administration, les 15 et 16 mars dernier.

Une vingtaine de présidentes et de présidents de conseil d'administration, soit un peu moins que l'an passé, étaient du nombre. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour de cette réunion (gouvernance, fonctionnement des CA, « démographie » étudiante, financement, programme de sciences de la nature, comparatif avec le modèle du Canada anglais, etc.).

Monsieur Lacroix revient sur le financement obtenu contre toute attente; selon lui, la solidarité et la cohésion des collèges ont favorisé cette réalisation et il salue la contribution de monsieur François Dornier à la réalisation de cette cohésion.

Monsieur Dornier profite de l'occasion pour signaler que le commissaire au lobbyisme a intenté une poursuite contre la Fédération des cégeps pour... lobbyisme illégal, ce qui, selon lui, témoigne de son efficacité, puisqu'il qu'il est généralement reconnu que les interventions de la Fédération ne constituent pas, au sens de la Loi, des opérations de lobbyisme.

### c) Projet de loi instituant la Charte du Collège de Rimouski

Monsieur François Dornier explique le processus ayant conduit au développement du projet visant à donner force légale à la Charte du Collège. Il souligne que cela permettrait de donner une existence légale au Collège sans avoir à modifier les lettres patentes et autres documents fondateurs (ce qui aurait pu donner lieu à des inconvénients). Le projet de loi pour la Loi instituant la Charte du Collège de Rimouski est remis séance tenante. Il sera déposé dans l'espace Google Drive du conseil, parmi les documents du sous-dossier de la réunion en cours.

Tout en reconnaissant le bien-fondé d'un tel projet, des membres émettent certaines réserves quant à l'à-propos d'aller de l'avant à ce moment.

 d) État d'avancement du plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général du Québec (VGQ) / Novembre 2018

Madame Lyne Beaulieu présente le point.

Le dépôt du plan d'action de la 2e année faisant suite au rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) a donné lieu à des résultats jugés très positifs (11 recommandations sur 12 jugées satisfaisantes ou en voie de réalisation; une recommandation « à risque » soit les « cédules » d'entretien). On en conclut que le tout est en bonne voie de réalisation dans son ensemble, mais peut-être dans une perspective à plus long terme que les trois ans initialement prévus.

### e) Analyse des effectifs étudiants / Trimestre d'hiver 2019

Madame Jocelynn Meadows présente le point en complément de l'information transmise à ce propos lors de la séance du 5 mars 2019 (CA 19-02.15).

Un tableau, remis séance tenante, fait état de la provenance des étudiantes et étudiants du Collège de Rimouski. Ce document sera déposé dans l'espace Google Drive du conseil, parmi les documents du sous-dossier de la réunion en cours.

### f) Profil de réussite : Plan de redressement

Madame Jocelynn Meadows présente le point en complément de l'information transmise à ce propos lors de la séance du 5 mars 2019 (CA 19-02.14).

Madame Meadows revient d'abord sur les statistiques présentées lors de la séance précédente du conseil d'administration. Une réflexion nationale est amorcée sur l'enjeu de la réussite. Au terme de cet exercice, en janvier 2020, la Fédération des cégeps compte se doter d'objectifs à atteindre. Au nombre de ces réflexions, on parle notamment de nouvelles salles de classe, du fait de s'assurer que les centres d'aide puissent effectivement donner le service et du soutien financier accordé pour améliorer la rétention (localement, on a constaté des difficultés du côté de la physique et des mathématiques, ce qui devrait permettre le développement de mesures plus ciblées pour favoriser la réussite scolaire).

Avant que ne s'amorce le traitement des points suivants à l'ordre du jour, la séance est momentanément interrompue pour permettre à messieurs Raymond Lacroix et François Dornier, accompagnés de quelques autres membres du conseil d'administration, d'aller faire acte de présence au Gala de l'excellence sportive en cours.

Avant la reprise formelle des travaux, monsieur François Dornier présente aux membres la vidéo promotionnelle pour le colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) qui se tiendra à Rimouski en juin prochain. Il présente également quelques photos des membres du comité chargé de trouver une alternative à l'impartition dans le dossier de l'entretien ménager.

### **ADMINISTRATION**

Monsieur Raymond Lacroix, président du conseil d'administration, décide de traiter le point 21 à ce moment de la réunion, ce qui est accepté d'emblée par les membres.

### 19-03.21 – Nomination au poste de directrice ou directeur de l'Institut maritime du Québec (IMQ) / Huis clos : *Pour Adoption*

Les membres acceptent de façon tacite que toutes les personnes présentes puissent demeurer sur place pendant l'étude de ce point.

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le directeur de l'Institut maritime du Québec (IMQ), monsieur Daniel Dion, a annoncé son départ à la retraite pour la fin juin 2019.

Lors de la réunion du 20 novembre 2018 (CA 18-13.10), le conseil d'administration procédait à la formation d'un comité de sélection dans le but de doter le poste de direction de l'IMQ.

Le comité de sélection a procédé à des entrevues et est parvenu de façon unanime à faire une recommandation aux membres du conseil d'administration.

Considérant le fait que, traditionnellement, la directrice ou le directeur de l'IMQ porte aussi le titre de commandant;

Il est proposé par monsieur François Dornier, appuyé par madame Jocelynn Meadows et résolu à l'unanimité d'ajouter le titre de commandant à celui de directrice de l'IMQ.

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir à la vacance du poste de directrice ou directeur de l'Institut maritime du Québec en prévision du départ à la retraite de monsieur Daniel Dion le 29 juin 2019;

Considérant les dispositions de la *Politique de dotation en ressources humaines* (catégorie D-7 du Cahier de gestion);

Considérant les dispositions de la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif de l'Institut maritime du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur Raymond Lacroix, appuyé par madame Ginette Pelletier et résolu à L'unanimité de procéder à la nomination de madame Mélanie Leblanc au poste de directrice et commandant de l'Institut maritime du Québec. L'entrée en fonction se fera au moment jugé opportun.

### 19-03.07 – ADHÉSION À L'URLS POUR L'ANNÉE 2019-2020 : POUR ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) a, au cours de la dernière année, offert différents services-conseils aux municipalités, aux organismes scolaires, aux associations régionales ainsi qu'à différents groupes bénévoles.

L'adhésion du Collège de Rimouski, au coût de 300 \$ pour 2019-2020, est sollicitée à titre d'organisme scolaire. De plus, le collège doit déléguer deux représentants à l'assemblée générale annuelle.

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski peut tirer avantage de participer aux activités de l'URLS du Bas-Saint-Laurent;

Il est PROPOSÉ par monsieur Ghislain Deland, APPUYÉ par monsieur Romain Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de payer les coûts d'adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour l'année scolaire 2019-2020 et de déléguer messieurs Charles Doyle Poirier et Carl Frigon à titre de représentants du collège.

#### 19-03.08 - CÉGEP / CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 : POUR ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

Au printemps de chaque année, le conseil d'administration doit approuver et présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur un calendrier scolaire qui précise le déroulement des activités pédagogiques pour la prochaine année scolaire à l'enseignement régulier au Cégep de Rimouski.

Le nouveau Régime des études collégiales précise que le Collège doit organiser, au cours de l'année scolaire, au moins deux trimestres comportant chacun un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation

Nonobstant l'article 1.2.8 du Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement no. 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion), qui devra éventuellement être modifié en conséquence, la commission des études est d'avis qu'en vertu de l'article 4-3.11 k) de la convention collective intitulée « Entente intervenue entre la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep FEC (CSQ) et le comité patronal de négociation des collèges (CPNC) », elle n'a plus à émettre un avis au sujet des calendriers scolaires.

CONSIDÉRANT les résultats des consultations effectuées;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2019-2020 a été déposé à la commission des études pour information (CÉT 19-06.05);

Considérant les exigences du Régime des études collégiales relativement à l'élaboration du calendrier scolaire;

CONSIDÉRANT les recommandations de la rencontre Cégep/Syndicat (RCS);

Il est proposé par monsieur Michel Pineault, appuyé par madame Lynda Montplaisir et résolu à L'UNANIMITÉ d'adopter le calendrier scolaire 2019-2020 du Cégep de Rimouski tel qu'il est déposé.

# 19-03.09 – CÉGEP / MODIFICATIONS AUX GRILLES DE COURS DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE (142.G0) : POUR ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

L'élaboration du nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale a eu lieu pendant l'année scolaire 2017-2018 pour son implantation en août 2018. Compte tenu du fait que le devis ministériel officiel a été reçu au printemps 2018, les décisions concernant le partage des compétences et le temps alloué aux disciplines ont été prises sans avoir toutes les informations essentielles et dans un délai très serré. À la fin du premier trimestre de l'implantation et après avoir analysé à nouveau les compétences, il est devenu évident que certaines modifications aux grilles de cours 2018-2021 et 2019-2022 s'imposaient.

Ces modifications visent à assurer :

- > un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants;
- une meilleure répartition des heures par discipline pour atteindre les compétences du programme;
- une meilleure progression des apprentissages pour soutenir la réussite des étudiantes et des étudiants.
- une meilleure répartition des stages.

Comme le programme de Technologie de l'échographie médicale est un nouveau programme pour le réseau collégial et que le Cégep de Rimouski est le premier cégep à l'implanter, il est important de procéder à des changements rapidement.

En complément d'information, madame Meadows précise qu'à cette date, habituellement, aucune modification n'est apportée aux grilles de programme, mais puisqu'il s'agit d'un nouveau programme et que des ajustements se sont révélés nécessaires, il a été décidé d'aller de l'avant avec une modification de la grille de cours du programme de Technologie de l'échographie médicale pour la présente cohorte et pour les prochaines cohortes, notamment pour l'acquisition des connaissances requises en milieu de stage.

Considérant que les grilles de cours 2018-2021 et 2019-2022 reflètent les modifications apportées aux programmes;

Considérant que les grilles de cours 2018-2021 et 2019-2022 permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;

Considérant que les grilles de cours 2018-2021 et 2019-2022 ont été adoptées en comité de programme;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont fait l'objet d'une analyse par le Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et par le Service à l'enseignement, API et Registrariat (SEAR);

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (CÉT 19-05.10);

Il est proposé par monsieur Romain Lavoie, APPUYÉ par monsieur Gino Pelletier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les grilles modifiées 2018-2021 et 2019-2022 du programme de Technologie de l'échographie médicale (142.G0) telles qu'elles sont présentées.

# 19-03.10 – IMQ / Plan-cadre du cours complémentaire Outils informatiques : pour un travail efficace (204-XXX-QM) : *pour adoption*

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

Dans l'objectif d'actualiser l'offre de cours complémentaires, le Département de sciences pures et appliquées de l'Institut maritime du Québec, en collaboration avec le Service de l'enseignement régulier, a procédé à la mise à jour du plan-cadre du cours complémentaire de la discipline « informatique ».

Les modifications apportées au plan-cadre du cours *Outils informatiques : pour un travail efficace* (204-XXX-QM) consistent à l'ajustement des contenus de cours pour permettre l'exploration d'outils technologiques récents (gestion infonuagique, collaboration à distance, etc.) en plus des logiciels les plus fréquemment utilisés dans le cadre scolaire et professionnel (traitement de texte, traitement de données, présentation, etc.).

De plus, l'exploration de ces outils technologiques étant prévue dans le cadre de projet en équipe, ce contexte sert aussi de prétexte à l'introduction à certaines méthodes de travail intellectuel (règles de présentation d'un rapport écrit, conditions de réalisation efficaces d'un travail en équipe, etc.).

Il est à noter que le numéro du cours sera modifié au cours des prochaines semaines (en attente de réception).

Considérant que le plan-cadre présenté reflète les modifications apportées aux cours;

CONSIDÉRANT que le plan-cadre présenté vient actualiser l'offre de cours complémentaire du Service de l'enseignement régulier de l'IMQ;

Considérant que le plan-cadre présenté favorise la réussite des élèves par l'ajout d'un enseignement de certaines méthodes de travail intellectuel;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité des études de l'IMQ émis le 15 janvier 2019 (IMQ CÉ2019-01.06);

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (CÉT 19-02.06);

Il est proposé par madame Lynda Montplaisir, appuyé par monsieur Karim Ait Yahia et résolu à L'unanimité d'adopter le plan-cadre du cours *Outils informatiques : pour un travail efficace* (204-XXX-QM) tel qu'il est présenté.

# 19-03.11 – ABROGATION DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LES PLANS DE COURS (CATÉGORIE E-01 DU CAHIER DE GESTION) : POUR ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

La Directive concernant les plans de cours (catégorie E-01 du Cahier de gestion) a été adoptée en 2006 par le conseil d'administration. Elle a pour objet d'établir la procédure à suivre concernant les plans de cours. Les articles précisent les responsabilités des enseignantes et des enseignants, le contenu d'un plan de cours, les responsabilités de l'assemblée départementale et la révision après saisie du plan de cours. L'article 1.6 cite, quant à lui, un extrait de l'Entente relative aux périodes de vie étudiante inscrites à l'horaire de cours du Cégep de Rimouski (catégorie F-06).

Or, les informations présentées dans cette directive sont pour la plupart désuètes ou encore erronées et elles portent à confusion pour les personnes qui la consultent. La Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages adoptée en juin 2017 et amendée en décembre 2018 précise les responsabilités des différents acteurs nommés plus haut. La section A 5.7 traite spécifiquement des

plans de cours et le cadre local d'application de chaque composante précise les éléments le constituant, son élaboration et son adoption.

De plus, une nouvelle procédure a été élaborée pour la consignation des plans de cours. Cette dernière est transmise aux coordonnatrices et aux coordonnateurs de département au moment opportun.

Enfin, dans la section « Références », on identifie trois politiques qui ont été abrogées en juin 2017, soit depuis l'adoption de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski.

CONSIDÉRANT que les informations ne sont plus conformes aux pratiques en cours et portent à confusion;

CONSIDÉRANT que la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski (catégorie E-08 du Cahier de gestion) de même que le cadre local d'application de chaque composante précisent les informations relatives aux plans de cours;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (CÉT 19-07.06);

Il est proposé par madame Lynda Montplaisir, appuyé par monsieur Alain Dion et résolu à L'UNANIMITÉ d'abroger la Directive concernant les plans de cours (catégorie E-01 du Cahier de gestion).

# 19-03.12 – MODIFICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES DU COLLÈGE DE RIMOUSKI (CATÉGORIE E-8 DU CAHIER DE GESTION) : POUR ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

La Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) a été adoptée lors d'une réunion du conseil d'administration du Collège de Rimouski tenue le 27 juin 2017. Elle a été amendée le 11 décembre 2018 afin de se conformer à la modification apportée à l'article 23.1 du Règlement sur le régime des études collégiales en vigueur depuis novembre 2018. Cet article présente la mention au bulletin « IN ». Dans le texte de la PIÉA, une correction est nécessaire afin de se conformer au RREC relativement à l'appellation « IN ».

De plus, la relecture du texte a permis d'identifier d'autres corrections à apporter, notamment des passages à retirer, puisque se rapportant à des documents n'ayant plus de pertinence dans cette politique. Parmi ces éléments, notons, entre autres, le cadre de référence en évaluation des apprentissages, dont on fait mention, qui n'existe pas à ce jour; la Procédure de récupération de cours échoués qui n'apparaît pas dans le Cahier de gestion et l'annexe 1 qui s'applique uniquement au Cégep de Rimouski.

Considérant que la modification proposée à la mention au bulletin « IN » permet de se conformer au RREC;

CONSIDÉRANT que les corrections apportées aux références évitent la confusion;

CONSIDÉRANT que les particularités des composantes sont respectées;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (CÉT 19-05.09);

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Ghislain Deland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski (catégorie E-8 du Cahier de gestion) telles qu'elles sont présentées.

# 19-03.13 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA COMPOSITION, AU MANDAT ET AU FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (RÈGLEMENT NO 94-01.1, CATÉGORIE E-15 DU CAHIER DE GESTION) : POUR DÉPÔT

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le projet de résolution déposé. Ce point sera traité pour adoption lors de la prochaine séance.

Il est proposé par monsieur Raymond Lacroix, appuyé par monsieur Gino Pelletier et résolu à l'unanimité de prendre acte de l'avis de motion et de procéder à son dépôt en prévision de la prochaine séance du conseil d'administration.

### 19-03.14 - RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE : POUR ADOPTION

Madame Vicky Boucher, directrice des Ressources humaines, présente le point.

Comme il le fait chaque année, le Collège de Rimouski soulignera de façon spéciale, le 30 mai, les années de service de son personnel et plus particulièrement de celles et ceux qui ont cumulé 25 années à l'emploi du collège. Cette année, elles et ils sont au nombre de quatre.

De plus, 26 personnes ont pris leur retraite depuis la dernière Fête de la Reconnaissance ou la prendront d'ici le mois de septembre 2019. Toutes ces personnes seront honorées le 30 mai 2019.

À noter que sur les quatre personnes soulignant leur 25e année de service, trois d'entre elles quitteront également l'établissement pour la retraite.

CONSIDÉRANT la contribution importante de ces personnes à la bonne marche et au développement du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales;

Considérant que leur implication dans le milieu a contribué à l'atteinte des objectifs de notre établissement;

Considérant les conditions dans lesquelles ces personnes ont parfois dû travailler et le dynamisme dont elles ont fait preuve;

Il est PROPOSÉ par monsieur Romain Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Dion et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de rendre un hommage particulier aux employées et employés qui œuvrent depuis 25 ans au Collège de Rimouski, de les remercier bien sincèrement pour leur contribution au monde de l'éducation et de souhaiter qu'elles et qu'ils continuent à faire bénéficier le Collège de Rimouski, de même que les étudiantes et étudiants, de la richesse de leur expérience pendant plusieurs années encore; de remercier celles et ceux qui quittent le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime du Québec et le Centre matapédien d'études collégiales et de leur souhaiter une heureuse retraite ou tout le succès escompté dans leurs nouveaux projets, selon le cas ainsi que de souligner la contribution de celles et ceux qui ont cumulé 10, 15, 20 et même 30 et 35 années de service.

À la demande du président du conseil, la liste des membres honorés en 2019 est placée en document afférent au procès-verbal.

# 19-03.15 – FONDATION DU CÉGEP / CAUTIONNEMENT POUR LETTRE DE GARANTIE – LOTERIE VOYAGES 2019-2020 : POUR ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le point.

Dans le cadre de sa campagne de collecte de fonds, la Fondation du Cégep de Rimouski a choisi de renouveler son activité de vente de billets qui permettront à leurs détenteurs de gagner des voyages.

Pour ce faire, une licence de tirage doit être obtenue de la Régie des alcools, des courses et des jeux, laquelle demande une lettre de garantie. À l'instar de celle qui a présentement cours, cette nouvelle lettre sera émise par le centre financier Desjardins Entreprises.

Considérant que le centre financier Desjardins Entreprises demande un cautionnement avant d'émettre cette lettre de garantie;

Considérant que le cautionnement demandé par la Régie des alcools, des courses et des jeux doit correspondre à la valeur des prix de la Loterie Voyages 2019-2020, soit 23 500 \$;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter le cautionnement pour un montant de 23 500 \$ (Loterie Voyages 2019-2020), d'autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, à signer les documents afférents et de prendre acte du fait que la lettre de garantie pour la Loterie Voyages 2018-2019 sera en vigueur jusqu'au 31 octobre 2020.

# 19-03.16 – MODIFICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE À LA GESTION DES DOCUMENTS (CATÉGORIE B-14 DU CAHIER DE GESTION) : POUR ADOPTION

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point.

Au cours de l'automne 2018, le Collège de Rimouski a procédé à l'embauche d'un secrétaire général. La Direction a confié au Secrétariat général la responsabilité du Service de gestion des documents et des archives, aujourd'hui appelé Archives et Gestion documentaire, auparavant sous la responsabilité de la Direction des affaires corporatives. Il est donc nécessaire de procéder à la modification de la Politique relative à la gestion des documents (catégorie B-14 du Cahier de gestion)

afin qu'elle reflète la réalité quant aux nouvelles responsabilités qui, en cette matière, incombent dorénavant au Secrétariat général.

De plus, notamment en raison de la place toujours plus grande que prennent les communications électroniques, on a dû réfléchir à de nouvelles façons de faire en matière d'archivage. La politique doit donc être modifiée pour tenir compte des nouvelles réalités ayant un impact sur la gestion documentaire.

Considérant que la dernière mise à jour de la Politique relative à la gestion des documents a été effectuée en mai 2005 et qu'elle ne reflète qu'en partie la réalité d'aujourd'hui en matière d'archives et de gestion documentaire;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski a créé le Secrétariat général et a procédé à des changements à son organisation administrative modifiant ainsi certaines responsabilités;

CONSIDÉRANT que le Secrétariat général est maintenant responsable de Archives et Gestion documentaire en lieu et place de la Direction des affaires corporatives, qui, formellement, n'existe plus;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski souhaite réduire progressivement le volume de documents analogiques;

CONSIDÉRANT que le comité de direction a approuvé la modification de cette politique lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> avril 2019;

Il est proposé par monsieur Robin Lavoie, APPUYÉ par madame Joanie Dubé et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les modifications à la Politique relative à la gestion des documents (catégorie B-14 du Cahier de gestion) telles qu'elles sont présentées.

#### 19-03.17 - REMERCIEMENTS À MONSIEUR DAVID BOILY: POUR ADOPTION

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point.

Monsieur David Boily a représenté les étudiantes et étudiants de l'Institut maritime du Québec au conseil d'administration du Collège de Rimouski du mois de mars 2018 au mois de mars 2019. En dépit de ses engagements, il s'est employé à contribuer au bon fonctionnement du conseil d'administration dans la conduite de ses travaux.

CONSIDÉRANT l'engagement de monsieur Boily à titre de membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT son souci, malgré ses engagements, de contribuer au bon fonctionnement du conseil d'administration;

Il est PROPOSÉ par monsieur Karim Ait Yahia, APPUYÉ par madame Michelle Lagacé et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier monsieur David Boily pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

### 19-03.18 - Plan des postes 2014-2015 à 2018-2019 / Sommaire : *Pour information*

Madame Vicky Boucher, directrice des Ressources humaines, présente le point.

Madame Boucher fait état de la situation depuis mai 2018. Monsieur François Dornier complète la présentation en faisant état de la situation touchant plus particulièrement les cadres. Une question a été posée au sujet des données présentées.

### 19-03.19 - Prévision des effectifs étudiants 2019-2020 : *Pour information*

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point. Elle distribue séance tenante un nouveau document, lequel contient les mêmes données numériques que celui initialement déposé, mais incluant dorénavant le nom des programmes ou départements, et ce, pour en faciliter la compréhension.

Madame Meadows signale que deux profils ont été suspendus, faute d'inscriptions (littérature et communication, de même qu'allemand), mais qu'on relance les profils génie du bâtiment et théâtre. Après une augmentation des inscriptions l'an passé, on a connu une baisse cette année, faisant en sorte que le nombre d'étudiantes et étudiants de 2e année est significativement élevé par rapport au nombre d'étudiantes et étudiants de 1re année. Il faut sortir à l'extérieur de notre « bassin naturel » pour faire des gains en matière de recrutement. En réponse à une question, elle explique la différence entre « populations A » (étudiantes et étudiants provenant directement du secondaire) par rapport à « populations N » (étudiantes et étudiants autres) et apporte des précisions concernant les différences entre des chiffres présentés précédemment, qui étaient des chiffres « Collège » et ceux

du présent tableau, qui sont des chiffres « Cégep ». Une question est posée sur l'apparente réduction théorique de 2400 élèves à un peu plus de 2000. Le directeur général précise que le Collège est financé sur la base de 2300 élèves, mais que le fait de descendre à moins de 2000 constituerait un sérieux signal d'alarme pour le Ministère. Un suivi sera effectué en septembre.

### 19-03.20 – MODIFICATION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2018-2019 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : *POUR ADOPTION*

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point.

Chaque année, le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte le calendrier de ses réunions régulières pour l'année suivante. Le calendrier des réunions 2018-2019 tel qu'il a été adopté l'an dernier prévoit que la dernière séance de l'année aura lieu le 28 mai 2019. Celle-ci a été prévue à 15 h puisqu'elle devait être suivie du traditionnel souper de reconnaissance des membres actifs et des membres dont le mandat s'est terminé en cours d'année.

À ce jour, la Direction du Collège de Rimouski anticipe que certains dossiers devront impérativement être traités en juin et qu'une rencontre extraordinaire devra donc être convoquée après celle déjà prévue en mai. Dans ces circonstances, il est souhaitable que le souper soit reporté en juin, tout juste avant la fin de l'année scolaire. Il serait donc indiqué de placer la rencontre de mai à l'heure habituelle, soit 17 h, et de convoquer la séance extraordinaire de juin à 15 h. La date de cette séance extraordinaire reste toutefois à confirmer.

Pour procéder à la modification du calendrier en cours d'année, le Règlement de régie interne du Collège de Rimouski (règlement n0 98-01.8, catégorie B-1 du Cahier de gestion) stipule que le conseil doit le faire par voie de résolution.

Considérant que, dans l'esprit de l'article 2.2.3 de la Politique de reconnaissance envers le personnel et les membres du conseil d'administration (catégorie D-5 du Cahier de gestion), une activité spéciale est habituellement prévue en fin d'année;

CONSIDÉRANT que la dernière réunion du conseil pour l'année 2018-2019 (28 mai 2019) était prévue à 15 h pour permettre par la suite la tenue d'un souper de reconnaissance pour les membres;

CONSIDÉRANT qu'une réunion extraordinaire du conseil d'administration du Collège de Rimouski devra, selon toute vraisemblance, être convoquée en juin pour la gestion de certains dossiers;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 3.1 du Règlement de régie interne du Collège de Rimouski (règlement nº 98-01.8, catégorie B-1 du Cahier de gestion), le changement au calendrier des réunions du conseil d'administration doit se faire par voie de résolution;

Il est proposé par monsieur Michel Pineault, appuyé par monsieur Ghislain Deland et résolu à L'unanimité d'adopter la modification au calendrier des réunions 2018-2019 du conseil d'administration du Collège de Rimouski telle qu'elle est présentée.

Monsieur Bergeron profite de l'occasion pour informer les membres d'un lac-à-l'épaule projeté pour les 7, 8 et 9 septembre prochain à Amqui.

# 19-03.21 – Nomination au poste de directrice ou directeur de l'Institut maritime du Québec (IMQ) / Huis clos : *Pour adoption*

Ce point a été traité immédiatement avant le point 7.

Monsieur Raymond Lacroix, président du conseil d'administration, annonce que le point 23 sera traité à ce moment de la réunion, ce qui est accepté d'emblée par les membres.

### 19-03.23 – Appui à la démarche en vue de l'obtention de la finale des Jeux du Québec Été 2022 à Rimouski : *pour adoption*

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le point et dépose un projet de résolution séance tenante.

Soucieuse du développement du sport amateur et voyant l'occasion d'offrir la chance aux jeunes sportifs du Québec de vivre une expérience dans la région, la Ville de Rimouski a soumis, en novembre 2018, sa candidature à Sports Québec dans l'intention de devenir la ville hôtesse de la 57e Finale des Jeux du Québec à l'été 2022.

Afin de voir à la réussite d'un tel évènement, la Ville de Rimouski a sollicité la collaboration de plusieurs organisations, dont le Cégep de Rimouski, à titre de partenaire officiel. Ayant reçu une correspondance à cet effet le 4 décembre 2018, c'est avec plaisir que le Cégep a accepté d'appuyer

la Ville de Rimouski dans sa démarche. Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, a été nommée à titre de représentante du Cégep.

La Ville de Rimouski ayant été retenue parmi les trois villes finalistes et la première étape de l'élaboration du dossier de candidature étant terminé, un comité provisoire a été créé et les travaux entourant la présentation des deux derniers volets du dossier de candidature de la Ville de Rimouski ont déjà commencé.

Considérant que la venue de la Finale des Jeux du Québec à Rimouski représente à nos yeux une occasion extraordinaire, permettant à notre jeunesse de se lier d'amitié, de coopérer, de fraterniser et de connaître des jeunes en provenance des autres régions du Québec pendant les dix jours de cette fête sportive typiquement québécoise;

Considérant la volonté du Cégep de Rimouski de collaborer dans ce projet dans la mesure de ses capacités;

Il est PROPOSÉ par monsieur Karim Ait Yahia, APPUYÉ par monsieur Ghislain Deland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Cégep de Rimouski, de concert avec le milieu organisateur, la région et le sport fédéré, en conformité avec les plans et modalités entendus aux Jeux du Québec, s'engage à faciliter l'accès aux installations physiques et aux équipements dont nous disposons aux fins de la réalisation du programme des Jeux du Québec; informer la population collégiale (étudiantes et étudiants, membres du personnel) de la programmation de la Finale des Jeux du Québec; considérer la collaboration de membres de son personnel pour la mise en œuvre du programme des Jeux du Québec; participer aux différents mécanismes de concertation des intervenants dans le programme des Jeux du Québec en accord avec l'ensemble des intervenants; fournir gratuitement les installations et équipements disponibles nécessaires à la tenue de la Finale des Jeux du Québec; apporter un soutien conseil ou technique en lien avec les départements de Soins infirmiers et Diététique si le besoin se manifeste et dans la mesure de ses compétences ainsi que réaliser le tout conformément aux dispositions contenues dans le Code de candidature de *SPORTS QUÉBEC*.

# 19-03.22 – RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ D'ÉVALUATION DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL / HUIS CLOS : POUR INFORMATION

Ce point est traité en huis clos. Toutes les observatrices et tous les observateurs ainsi que monsieur François Dornier quittent la salle, à l'exception de monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général.

Monsieur Raymond Lacroix présente le point. Il signale que, depuis la dernière séance du conseil d'administration, il y a eu réception des avis sollicités, analyse de ces avis et constitution d'une grille d'analyse à partir des documents retenus pour l'évaluation du mandat du directeur général, soit les dossiers prioritaires de 2015-2016 à 2018-2019, le bilan des priorités de 2015-2016 à 2017-2018, les mandats confiés à l'embauche par le conseil d'administration ainsi que les résultats de l'évaluation continue 2015-2016. Il y a également eu rencontre du comité avec monsieur Dornier. Monsieur Lacroix fait de plus état des étapes à venir, soit la finalisation des analyses, la production du rapport et des recommandations, le « post mortem » du processus avec de possibles recommandations, de même que des propositions, éventuellement, sur les enjeux à venir pour le Collège de Rimouski (avec des indicateurs plus quantitatifs que qualitatifs, par exemple, pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés).

Une question est posée au sujet de la possibilité, pour les groupes consultés, de rencontrer le comité (plus particulièrement, on signale que le syndicat des enseignants souhaite rencontrer les membres du comité, demande qui est, séance tenante, agréée par le président; la rencontre aura donc lieu le mardi 23 avril, l'heure restant à être déterminée).

### **AFFAIRES DIVERSES**

# 19-03.23 – Appui à la démarche en vue de l'obtention de la finale des Jeux du Québec Été 2022 à Rimouski : *pour adoption*

Ce point a été traité immédiatement après le point 21.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Alain Dion, appuyé par monsieur Gino Pelletier et résolu à L'unanimité que la séance soit levée.

| La séance est levée à 19 h 45. |
|--------------------------------|
|--------------------------------|

| président | secrétaire |
|-----------|------------|